

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 6

Artikel: Deux mots sur la guerre de Rarogne (1414-1420) [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le début de la leçon, sur des propositions d'un ordre plus relevé, sur la définition elle-même, comme le veut Cicéron, « car il peut être utile d'aborder, en commençant, les difficultés capitales, lorsque de leur solution dépend celle de toutes les autres. C'est ce qui a fait dire à saint Thomas qu'il faut commencer toute étude, non par ce qu'il y a de plus facile, mais par ce qui doit être compris pour l'intelligence du reste. » (E. Blanc.)

Il est, d'ailleurs, toujours vrai de soutenir que le point de départ doit être intuitif et concret, bien que, parfois, il suffise de s'en rapporter, pour gagner du temps, aux expériences déjà faites, sans qu'il soit nécessaire de les renouveler.

Un maître habile déterminera sans trop de difficultés le point de départ. S'il ne connaît pas d'avance le degré d'instruction de ses disciples, qu'il les interroge. Cet exercice préalable fournit presque toujours de très utiles renseignements.

En choisissant trop bas le point de départ, on s'expose à ressasser des choses déjà étudiées et suffisamment connues. Ce n'est pas que la répétition intelligente des matières soit sans profit, la répétition étant l'âme de l'enseignement, mais il convient de ne pas oublier que l'on a un programme à parcourir.

Le défaut que je crois le plus commun dans l'enseignement élémentaire, c'est de trop s'élever dès le commencement. Vous supposez comprises et gravées dans l'esprit de vos élèves les matières précédemment enseignées. Cela n'est pas toujours vrai. Les notions claires, précises, complètes s'acquièrent difficilement. N'estimez pas vos élèves trop savants. Cette illusion est pleine de dangers : elle vous porte à donner des explications qui passent à cent coudées au-dessus de leurs têtes.

Que de forces dépensées sans profit, que de paroles inutilement débitées dans les leçons de chaque jour, parce que le maître n'a pas su être simple, n'a pas voulu s'abaisser vers ses élèves ! Au début, il ne s'est pas rendu compte de l'état de leurs connaissances ; il n'a pas rattaché solidement les idées neuves aux idées anciennes ; il a voulu, en un mot, s'élancer d'un vol superbe, mais il n'a pas entraîné ses timides auditeurs.

J. DESSIBOURG.

DEUX MOTS SUR LA GUERRE DE RAROGNE (1414-1420)

(Suite.)

Guillaume IV de Rarogne, évêque de Sion, était mort à la fin de mai 1402. L'influence de Guischaud, frère du défunt, fit choisir, pour lui succéder, un membre de la même famille. Par lettre

pontificale du 12 juillet 1402, Boniface IX élevait sur le siège épiscopal Guillaume V de Rarogne, surnommé le Jeune.

Ce prélat, qui n'avait ni la science ni les talents administratifs du prédécesseur son oncle, ne répondit point aux espérances des Valaisans. Sa jeunesse lui fait-elle pardonner son manque d'expérience, elle ne peut l'excuser de la négligence qu'il apporta dans l'administration de son diocèse. Comment ce prince-évêque n'aurait-il pas subi l'ascendant de Guischaud ? La puissance du baron, sa connaissance des affaires, tout contribuait à faire de lui le conseiller de Guillaume.

Le sire de Rarogne comprenait tout l'avantage que sa position lui donnait sur ses compatriotes. D'ailleurs, n'était-il pas capitaine général ? Ne revêtait-il pas la première charge du pays ? Prenant donc en mains les affaires du comté, il gouverna à sa guise : sans consulter les communes, il porta des décrets importants, traita avec des princes étrangers. Par ses mesures arbitraires il s'aliéna les populations. Cette conduite de Guischaud fit bientôt jeter l'odieux sur les démarches de toute cette famille autrefois si populaire. Faut-il s'étonner que les patriotes, confondant les causes de l'évêque et du baron, s'en prirent à l'un et à l'autre.

Sur ces entrefaites, des soldats savoyards, revenant de l'Ossola, arrivèrent à Brigue. La foule ameutée se jeta sur eux en criant à la violation du territoire, les désarma et leur fit subir d'indignes traitements. N'était-ce pas enfreindre le traité conclu avec la Savoie ? Redoutant alors le courroux du duc, qui avait juré sur son épée de chevalier de tirer vengeance des mutins, les auteurs de la sédition soulevèrent toute la vallée en leur faveur.

La réunion des plus brillantes charges, le lustre d'une antique famille, le nombre de ses partisans ne parvinrent point à dissiper l'orage qui grondait sur la tête du baron. Malgré les services importants que ses ancêtres et lui avaient rendus au Valais, Guischaud ne fut pas épargné. On leva contre lui la Mazze, que l'on promenait de village en village pour soulever le peuple ; et le capitaine général dut s'estimer heureux de trouver son salut dans la fuite.

Il chercha d'abord un refuge à Berne, où il était bourgeois, et, implora le secours de cette puissante République. Mais les Bernois ne répondirent point à son appel. Guischaud n'avait point rempli ses obligations de citoyen ; osait-il recourir à leur intervention ?

Voyant l'inutilité de ses démarches dans la ville de l'Aar, Rarogne s'adressa à Fribourg, qui lui conseilla de tenter la voie des négociations. Son avoyer, Pierre de Felga réussit à calmer les patriotes, et, par ses bon offices, obtint d'eux qu'ils laisseraient au fugitif la possession de ses biens, s'il se démettait de ses charges et abandonnait la cause de l'évêque.

Guischaud avait souscrit à ces conditions, persuadé que le

temps lui rendrait ce qu'il cédait momentanément. Tôt ou tard, ne recouvrerait-il pas son ancien prestige ? Erreur. La démission du baron ne désarma point l'insurrection qui releva la tête avec une nouvelle fureur. Loin de se calmer, on exploita contre le sire de Rarogne son recours à Berne, on l'accusa de trahison. Le peuple prêta l'oreille aux discours des factieux avec d'autant plus d'empressement que les châteaux du seigneur regorgeaient de richesses. Il se souleva en masse.

Un matin, une troupe de paysans des vallées supérieures, mettant tout à feu et à sang, envahit les terres de Guischaud et lui enleva quarante pièces de gros bétail. Sur leur passage se trouvaient la tour des vidomnes de Rarogne et le château épiscopal de Sierre ; ils furent sacrifiés à leur fureur et devinrent la proie des flammes. Là ne s'arrêtèrent pas leurs coups : fiers de leurs premiers succès, les hommes des dizains passèrent de nouveau le Rhône quelques mois plus tard pour mettre le siège devant Beauregard.

Ce château, que l'on regardait comme imprenable, se dressait à l'entrée de la sauvage vallée d'Anniviers. Construit sur un rocher à pic, ce castel commandait la contrée. Il était célèbre par les sièges qu'il avait déjà soutenus. Aussi, les Valaisans comprirrent-ils aisément que tant qu'ils n'auraient pas emporté cette position importante, ils ne seraient point maîtres de la situation. De son côté, le baron, qui ne s'était pas mépris sur les intentions des patriotes, avait eu soin d'y placer une garnison fidèle.

Cependant, les Rarogne se trouvaient à la Soie, château fort qui dominait la Morge, à la limite du Valais épiscopal. Dans ce manoir isolé, ils se croyaient en sûreté. Que l'on juge de leur surprise en voyant, un matin, leur dernier refuge cerné. Comment échapper ? Les murs épais du manoir pouvaient bien résister quelque temps, mais ne finiraient-ils pas par tomber sous les coups des assaillants ? Il ne restait donc plus qu'à traiter. Et l'ennemi ne consentait à s'éloigner et à cesser les hostilités qu'après avoir imposé des conditions bien dures pour la famille infortunée qui devait renoncer aux biens des de la Tour. N'était-ce pas trop exiger des assiégés ? On pouvait dès lors prévoir qu'ils ne tiendraient point leurs promesses.

(*A suivre.*)

LES MUTUALITÉS SCOLAIRES

(*Suite.*)

Organisation et diffusion. — La première partie de notre exposé sur les mutualités scolaires aura fait sourire des sceptiques, effrayé quelques timorés, soulevé maintes objections.